

**MAIRIE DE MIRIBEL-LANCHÂTRE
EXTRIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil	en exercice	qui ont pris part à la délibération
ONZE	ONZE	ONZE

Délibération n° 11-2026

OBJET : Election des adjoints

L'an deux mil Vingt-six et le vingt mars,
A 20 heures 00, sous la Présidence de M. Michel GAUTHIER, Maire de MIRIBEL-LANCHÂTRE, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Convocation du : 16 mars 2026

Etaient présent(e)s : Michel GAUTHIER, Anne DOS-SANTOS ; François BAILLY, TEINTURIER Frédérique, Yannick JUANICO ; Joëlle ALGOUD ; Stéphane TRESSE, Sophie COLLEAUX ; Claire OZIL ; Stéphane TOUSSAINT ; Estelle CAPAÏ ;

Absent(e)s/Excusé(e)s :

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Yannick JUANICO a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 211-17,
Vu la délibération n° 10-2026 fixant le nombre d'adjoints au maire,

M. le Maire rappelle que l'élection des adjoints, intervient par un vote à bulletins secrets pour une liste d'adjoints paritaire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de la liste.

Après appel de candidature, la liste menée par Stéphane TRESSE, composée de Stéphane TRESSE, Joëlle ALGOUD, François BAILLY a été présentée. ,
Il est procédé au déroulement du vote.

Election de la liste des adjoints :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : onze
- bulletins blancs ou nuls : zéro
- suffrages exprimés : onze
- majorité absolue : six

Ont obtenu :

Liste des adjoints : onze (11) voix

La liste ayant obtenue la majorité des voix.

Stéphane TRESSE est proclamé Premier adjoint au Maire.

Joëlle ALGOUD est proclamée Deuxième adjointe au Maire.

François BAILLY est proclamé Troisième adjoint au Maire.

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Onze Voix pour

Fait pour valoir ce que de droit à
MIRIBEL-LANCHÂTRE,
Les jours, Mois, An que ci-dessus.
Le Maire,
Michel GAUTHIER



Certifiée exécutoire après publication et transmission en Préfecture